Sahara occidental

# Une décolonisation inachevée

Le cas du Sahara occidental renseigne sur l'échec des Nations unies, ou plutôt le manque de volonté des membres les plus influents au Conseil de sécurité. La dernière résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU (1783 du 31 octobre 2007), d'ailleurs, ne fait que refléter la contradiction entre la volonté des Etats-Unis et de la France de faire avancer la "proposition" marocaine d'autonomie et la prétention de rester attaché au droit international.

eux décennies après la fin de la Guerre froide, le conflit du Sahara occidental n'a toujours pas connu son dénouement. Ce conflit, qui dure depuis déjà trentedeux années, a été classé dans la catégorie des «conflits gelés» ou «conflits oubliés». Les réfugiés sahraouis, leur avenir, les conditions atroces dans lesquelles ils vivent dans les camps ainsi que leur droit à l'autodétermination et à un référendum juste et équitable, pourtant reconnus dans toutes les résolutions onusiennes, semblent eux aussi avoir été oubliés. Le conflit provoque sporadiquement un certain intérêt, non pas à cause des droits légitimes des Sahraouis mais pour des raisons d'ordre national, géopolitique ou pour les intérêts économiques de certains acteurs dans la région ou en dehors de celle-ci.

Le conflit est apparu en 1975, au paroxysme de la Guerre froide, donc à une époque où le Maroc était incontestablement ancré dans le camp occidental alors que l'Algérie, même clairement non alignée par rapport aux deux blocs, était néanmoins perçue comme une alliée de l'ex-Union soviétique.

De plus, le Maroc, qui a joué un grand rôle dans la défaite des forces nationalistes et socialistes/communistes en Afrique, jouit d'un soutien politique, économique et militaire considérable de la part des Etats-Unis, de la France, ainsi que des riches monarchies du Golfe. Il ne fait aucun doute aujourd'hui que ce sont les Etats-Unis qui ont permis au Maroc de coloniser le Sahara occidental(1). Dans les années 1970, on soupçonnait déjà l'implication américaine à travers le rôle actif dans les coulisses de l'ancien n°2 de la CIA, Vernon Walters, un proche du roi Hassan II, ou les déclarations d'Henry Kissinger qui ne voulait pas d'«un autre Angola sur la façade atlantique, mais ce n'est que récemment que l'on a pu avoir des preuves tangibles de l'implication de l'administration républicaine de l'époque dans la décision du roi Hassan II d'entreprendre la Marche verte de 1975.

Malgré l'illégalité de l'occupation du

Sahara occidental par le Maroc, le droit international a, depuis le début du conflit, été violé pour des considérations géopolitiques. La contradiction entre droit international et considérations géopolitiques est au cœur de ce conflit et explique pourquoi il n'a toujours pas été résolu. En fait, une analyse sérieuse des résolutions onusiennes met en lumière cette contradiction. Les conséquences de cette contradiction et la perpétuation de ce conflit sont nombreuses : déni au peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination ; prolongation de la souffrance dans les camps de réfugiés; tension continue dans les relations algéro-marocaines; impossibilité de la construction d'un Maghreb intégré ; gel de l'Union du Maghreb arabe depuis 1994; tensions cycliques dans les relations franco-algériennes; brouilles périodiques dans les relations marocoespagnoles d'un côté et algéro-espagnoles de l'autre ; menace de conflit armé dans la région ; course à l'armement entre l'Algérie et le Maroc aux dépens du développement socio-économique ; soulèvements dans le territoire sahraoui occupé ainsi que les graves violations des droits humains des Sahraouis qui en résultent. Selon la presse marocaine, dans la loi de finances 2008, le royaume a consacré plus de la moitié de son budget à la sécurité, alors que le chômage et la pauvreté touchent une bonne partie de la population.

Pour comprendre l'impasse dans laquelle se trouve le conflit du Sahara occidental depuis les années 1990, malgré un plan de résolution et un cessez-le-feu garanti par l'ONU (Minurso) depuis 1991, il est important d'analyser le rôle respectif de ses principaux acteurs.

## Algérie, Maroc et conflit sahraoui

Dans cet article, l'analyse se focalise sur les acteurs externes à la région ; toutefois, il est essentiel d'examiner les relations algéro-marocaines car, même si l'Algérie n'a aucune revendication territoriale, son opposition à l'occupation du Sahara occidental par le Maroc repose sur certains principes



tirés de son histoire mais aussi de considérations de sécurité nationale telles que perçues par certains décideurs algériens. Des motifs historiques, géopolitiques, idéologiques et psychologiques expliquent les discordes dans les relations algéro-marocaines depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962. La rivalité pour le leadership régional a été exacerbée par l'irrédentisme marocain et ce sont précisément les prétentions marocaines sur le territoire de son voisin (Tindouf, Béchar) qui ont pesé sur la position de l'Algérie par rapport au conflit. Les problèmes de la frontière algéro-marocaine ont été plus ou moins résolus ; cependant, l'annexion du Sahara occidental remettrait en cause la notion d'intangibilité des frontières héritées de la période coloniale, un des principes fondamentaux de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) -aujourd'hui Union africaine (UA). De plus, même si l'appui de l'Algérie aux mouvements de libération nationale a été motivé principalement par son engagement, en tant qu'ancienne colonie, à l'achèvement de l'autodétermination, l'approche de l'Algérie envers certains pays africains a aussi pour objectif de contrecarrer les ambitions du Maroc et de recueillir leur soutien pour la création d'un Etat sahraoui indépendant. Pour sa part, le Maroc a fait du Sahara occidental une affaire d'unité et d'identité nationale ; ses dirigeants partent du principe que le Maroc a été spolié de son territoire et que la récupération des «provinces du sud», c'est-àdire le Sahara occidental, est un objectif primordial. Ainsi, les dirigeants marocains ne perçoivent pas la question du Sahara occidental comme une affaire de décolonisation ou d'autodétermination ; c'est pour cela qu'il n'y a pratiquement aucun espoir de voir le Maroc changer d'attitude au-delà d'une offre d'«autonomie élargie» aux Sahraouis, une offre qui n'a aucune base légale puisque nul pays au monde ne reconnaît la souveraineté du Maroc sur le territoire qu'il occupe illégalement à travers la puissance militaire et administrative, ainsi qu'une colonisation de peuplement. La position du Maroc est donc en totale contradiction avec celle des Sahraouis, de l'Algérie ainsi que de la majorité des Etats africains. Sur le plan régional, les différences entre l'Algérie et le Maroc, les deux piliers du Maghreb, a eu pour conséquence le blocage de l'Union du Maghreb arabe (UMA) créée en 1989 qui, selon nous, est une erreur car elle s'est faite sans aucun arrangement

préalable concernant la question sahraouie. Hassan II a été très habile puisqu'il avait donné l'impression qu'il négocierait avec les Sahraouis (rencontre de janvier 1989); mais quelques mois après la naissance de l'UMA, il déclara qu'en fait il n'avait pas rencontré des représentants du Polisario mais des sujets marocains égarés.

Alors qu'elles en appellent à l'unité du Maghreb, principalement pour des raisons d'ordre économique (création d'un grand marché), les puissances telles que la France, les Etats-Unis et l'Espagne contribuent, de par leurs positions respectives, au blocage du processus d'intégration qui, pourtant, est vitale pour l'ensemble des pays du Maghreb face à la mondialisation. Non seulement le coût économique du non-Maghreb ne cesse d'augmenter, mais les menaces transnationales à la sécurité se révèlent impossibles à juguler en l'absence de réelle coopération entre les Etats de la région.

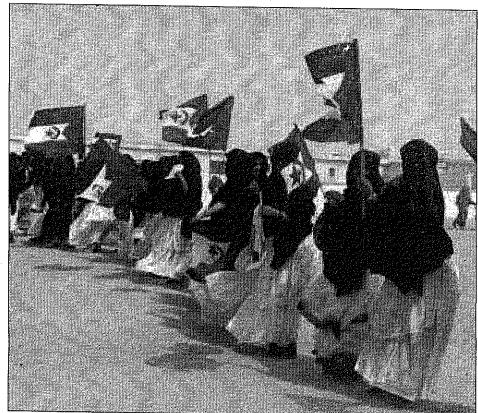
### Prédominance des intérêts géopolitiques au détriment de la légalité internationale

Il n'est point exagéré d'avancer que l'échec de la résolution du conflit sahraoui tient non seulement du fait que le Maroc n'a à aucun moment considéré une autre solution que celle de l'annexion pure et simple du territoire qu'il a colonisé mais il tient aussi du soutien qu'il a obtenu des puissances externes à la région. En effet, le Maroc n'aurait jamais pu maintenir cette conduite sans le soutien indéfectible des Etats-Unis et de la France pour des raisons que nous essaierons d'élucider.

#### La bienveillance de la France dans la question sahraouie

Depuis le début du conflit en 1975, le Maroc s'est appuyé sur la France pour faire valoir ses visées irrédentistes. Même si elle insiste sur la nécessité de résoudre ce conflit afin de «permettre la construction maghrébine», la France souligne cependant que «toute solution politique doit tenir totalement en compte les intérêts du Maroc et de sa stabilité régionale»(1). C'est la France qui menaça d'user de son veto pour empêcher que le Plan Baker II (2003) ne soit mis en application, c'est-à-dire imposé aux deux parties, simplement parce que le plan envisageait un référendum d'autodétermination après une période de transition de 4 ou 5 années. Il existe un consensus — somme toute constant - au niveau de la classe politique française, qui n'en fait pas un secret, que le Sahara Occidental fait partie du Maroc, chose paradoxale puisque les cartes officielles du gouvernement français désignent encore les frontières entre le Maroc et le Sahara occidental. En 1993, par exemple, l'actuel ministre des affaires étrangères, Bernard Kouchner, avait déclaré que le conflit sahraoui était une création de l'Algérie et que le Sahara occidental appartient au Maroc. Ce qui est curieux est le fait que la France se soit opposée, à juste





titre d'ailleurs, à l'invasion de l'Irak par les Etats-Unis, la considérant illégale, et d'un autre côté, elle appuie le Maroc dans son occupation illicite du Sahara occidental Mais la question est évidemment de déterminer le pourquoi de ce soutien inconditionnel.

Il existe plusieurs raisons, mais on n'en retiendra ici que quelques-unes. La classe politique française (gauche et droite confondues) entretient des relations plus que privilégiées avec la monarchie alaouite, relations consolidées par des réseaux d'influence politique et médiatique, des intérêts économiques enchevêtrés et des groupes de pression extrêmement bien rodés. Les décideurs français rejettent la perspective d'un Etat sahraoui, un «micro-Etat» (selon l'ancien président V. G. d'Estaing) sous l'influence d'une Algérie toujours aussi attachée au devoir de mémoire et allergique aux relents colonialistes. Une autre importante raison est qu'un référendum d'autodétermination, qui serait sans aucun doute favorable aux Sahraouis malgré le droit de vote des colons marocains présents sur le territoire, déstabiliserait la monarchie maro-

Les décideurs français pensent aussi que la solution au conflit sahraoui se trouve à Alger et que des négociations entre Algériens et Marocains résoudraient le conflit. Les intérêts commerciaux, ventes d'armes incluses, constituent eux un élément de poids dans la politique française envers le royaume chérifien. La France demeure le premier partenaire commercial du Maroc et le principal investisseur, avec près de 70% des investissements directs étrangers dans le pays. De plus, des milliers d'entreprises et de citoyens français sont établis au Maroc ; plus de 25% des touristes qui visitent annuellement le royaume sont Français. La dernière visite du président Nicolas Sarkozy a renforcé davantage cette relation commerciale entre les deux pays puisque des accords ont été signés pour des contrats de 3 milliards d'euros.

Malgré la nature étroite des rapports franco-marocains, la France ne néglige

pas ses relations tout aussi importantes avec l'Algérie. Donc tout en soutenant résolument le Maroc, elle tente d'éviter toute confrontation avec l'Algérie sur ce sujet. Effectivement, lors de sa visite à Alger le 9 juillet 2007, le Président français avait clairement indiqué qu'il ne laisserait pas cette question empoisonner les relations franco-algériennes et qu'il laisserait les Nations unies régler ce conflit. Mais, alors qu'il semblait plus pragmatique que ses prédécesseurs, il ne fait plus aucun doute que sa position ne se démarque point de celle de la classe politique et de l'Etat français depuis le début du conflit.

Le développement remarquable des relations algéro-américaines dans presque tous les domaines peut avoir quelque peu inquiété la France, mais tant que sa position sur la Sahara Occidental n'empoisonne pas ses relations avec l'Algérie, il y a peu d'espoir qu'elle fasse preuve de plus d'équilibre sur cette question même si les ressources pétrolières et gazières de l'Algérie et ses potentialités commerciales ne laissent indifférents ni la France ni les Etats-Unis qui ont déjà pris pied dans la région du Maghreb-Sahel.

#### Etats-Unis : sacrifier les Sahraouis sur l'autel de la sécurité

Sur le principe, les USA ne s'opposent pas au droit à l'autodétermination garanti par la Charte des Nations Unies. Mais les principes et le droit international ne sont pas les moteurs principaux d'une politique étrangère sauf s'ils servent les intérêts d'Etat. Le conflit sahraoui n'échappe pas à cette règle : les Etats-Unis, malgré une certaine empathie pour les Sahraouis, ont toujours soutenu le Maroc dans cette question. Tout comme la France, ils ont au Maroc des intérêts politiques, militaires, et, à un degré moindre, considérables. commerciaux, Contrairement à l'Algérie, le Maroc a depuis des décennies été un allié stratégique des Etats-Unis. Il jouit d'un soutien non seulement au niveau de l'Exécutif américain, mais aussi au

niveau du Congrès où l'on estime que le Maroc, un pays considéré « modéré », c'est-à-dire qui ne s'oppose pas aux intérêts occidentaux, est un des rares pays arabes à avoir de bonnes relations avec Israël. Durant la Guerre Froide, le Maroc était perçu comme un rempart contre le communisme ou simplement contre les forces antioccidentales. Les Etats-Unis ont estimé de tout temps que la monarchie marocaine est un facteur de stabilité régionale et un allié fiable pour le monde occidental. C'est ce qui explique le soutien politique, militaire et économique considérable des Etats-Unis pour le Maroc. Alors que durant la Guerre Froide on estimait que le Maroc était un élément essentiel dans la lutte anticommuniste en Afrique, il est, depuis le 11 septembre 2001, perçu comme un acteur clé dans la lutte contre le terrorisme mondial (Global War on Terror). Cette réalité a favorisé la prétendue « initiative » marocaine pour une « autonomie ». Mais, là aussi, les Etats-Unis ne peuvent imposer cette autonomie aux Sahraouis car ils sont bien conscients que le Maroc n'a aucune souveraineté sur le territoire. De plus, les Sahraouis jouissent de quelques soutiens conséquents au niveau du Congrès américain. Les Etats-Unis ne veulent pas non plus avoir de différend avec l'Algérie, conscients que cette dernière n'est plus ce qu'elle était durant la décennie rouge des années 1990 : un pays rongé par un terrorisme qui faisait des dizaines de milliers de victimes et un Etat dont la survie était mise en doute. Le rôle de l'Algérie dans la lutte antiterroriste fait d'elle un acteur incontournable, en plus d'être un producteur de pétrole et de gaz, deux ressources dont les Etats-Unis ont de plus en plus besoin. Donc, les USA souhaitent parvenir à une solution acceptable pour l'Algérie, et faire entériner l'autonomie par les Sahraouis. En réalité, les Etats-Unis souhaitent équilibrer leurs relations avec l'Algérie et le Maroc, mais ...en faveur du Maroc, surtout dans le dossier sahraoui..

Le problème bien entendu est que si les Etats-Unis permettent au Maroc d'annexer le Sahara Occidental et d'accepter sa souveraineté dans le territoire qu'il occupe, ils créeront un précédent très sérieux en termes d'acquisition de territoires par la force. Dans l'absolu, il est vrai que les Etats-Unis n'en seraient pas à leur première expérience du genre, le cas d'Israël et de l'Irak étant significatifs. Ils devraient alors, comme dans les cas précités, faire face aux risques de déstabilisation de la région. Par conséquent, la solution américaine se résume en deux alternatives : l'autonomie ou le statut quo qui, tout compte fait, ne gène pas trop les Etats-Unis puisqu'il n'affecte les bonnes relations ni avec l'Algérie ni avec le Maroc.

## L'Espagne : la politique du balancier

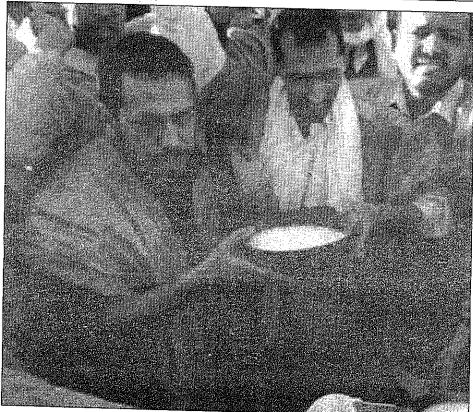
La majorité du peuple espagnol estime que son gouvernement a trahi les Sahraouis. Mais encore une fois les

intérêts d'Etat, tels que perçus par l'élite politique, priment toujours. Comme la France, l'Espagne a des intérêts considérables au Maghreb, en particulier au Maroc et en Algérie.

Pour l'Espagne, l'objectif est d'équilibrer ses relations avec les deux puissances maghrébines. L'Espagne a donc essayé de maintenir une «neutralité positiv » vis-à-vis du conflit. Mais, contrairement au gouvernement de José Maria Aznar, celui de Jose Luis Zapatero qui lui a succédé à la suite des attaques terroristes de Madrid le 11 mars 2004, a rompu cette neutralité, et ce malgré sa responsabilité historique en tant qu'ancienne puissance coloniale. Théoriquement, l'Espagne reste la puissance administrative puisque l'Accord Tripartite (Maroc, Espagne, Mauritanie) du 14 novembre 1975 n'a aucune base légale. La position des socialistes espagnols oscille entre un alignement sur la position française et un retour à une position conforme à la légalité internationale. L'Espagne joue un jeu d'équilibrisme entre le Maroc et l'Algérie que les Socialistes veulent eux aussi faire aux dépens du peuple sahraoui et à son droit à l'autodétermination. L'Espagne trouve au Maroc un débouché important pour son industrie de l'armement. Ses intérêts économiques ne le sont pas moins. Il existe aussi un important lobby pro-marocain en Espagne. Il ne faut pas non plus sous-estimer les liens d'amitié qui se sont tissés entre les officiels marocains et espagnols.

Objectivement, il faut aussi comprendre que depuis les attentats du 11 mars 2004 à Madrid, le gouvernement espagnol a décidé que la sécurité de l'Espagne est liée à celle du Maroc, chose que le jugement des auteurs desdits attentats a démontrée et que les dirigeants marocains ont habîlement exploitée. Mais, les relations avec l'Algérie sont tout aussi importantes ; l'Espagne dépend grandement de l'Algérie sur le plan énergétique sans oublier les potentialités actuelles du marché algérien pour les entreprises espagnoles. Les questions de terrorisme, immigration illégale, trafic de drogue, et la question de Ceuta et Melilla contraignent l'Espagne à la prudence dans ses relations avec le Maroc et à de plus en plus d'engagement avec l'Algérie. Les soucis du gouvernement espagnol ne s'arrêtent pas là puisque des partis politiques, des ONG, des administrations régionales, et d'éminents intellectuels espagnols soutiennent la cause sahraouie. Il n'est donc pas surprenant que le Congrès des députés espagnol ait passé à l'unanimité une motion soutenue également par les socialistes - demandant au gouvernement de maintenir la position traditionnelle de l'Espagne concernant l'autodétermination du peuple sahraoui.

C'est ce qui explique peut-être que l'Espagne, qui a soutenu «l'offre d'autonomie» marocaine, s'en tienne aujourd'hui au rôle de l'ONU dans cette affaire et ne se prononce plus, du moins publiquement sur l'autonomie. La poursuite des négociations directes entre Sahraouis et Marocains lui offre un répit bien opportun surtout à une



période de double crise, avec d'un coté l'Algérie sur la question du gaz depuis juillet 2007, et de l'autre le Maroc à propos de la visite du Roi Juan Carlos à Ceuta et Melilla en nombre 2007. Les Socialistes espagnols sont dans une mauvaise posture qui les poussera certainement à plus de prudence sur le dossier sahraoui. Leur vœu est de voir Sahraouis et Marocains arriver à une solution poli-

#### Sahara occidental: un conflit éternel ?

Le conflit sahraoui est un des éléments de blocage du processus d'intégration maghrébine. Le contexte régional devient par ailleurs plus complexe avec la présence de plus en plus visible des Etats-Unis dans le Maghreb-Sahel et une compétition potentielle entre les Etats-Unis et la France. L'exagération de la montée du djihadisme dans la région a aussi pour but le contrôle des ressources naturelles de la région, notamment le pétrole et le gaz. L'argument que l'on tente d'avancer — et qui a déjà été fait est de dire qu'un Etat sahraoui indépendant serait intérieurement fragile, régionalement vulnérable et finalement source de balkanisation et d'instabilité dans la région. Ceci dit, arguer que le conflit est un blocage à l'intégration et à la prospérité de la région omet de nombreux points importants. La responsabilité de l'Espagne et des Nations unies dans la decolonisation du Sahara occidental demeure entière. Vouloir forcer la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental-souveraineté que nul ne reconnaît-est une violation flagrante du Droit international. On fait fi de la lutte légitime de ce peuple et de la répression qu'il subit sous le joug de l'occupation. Les violations systématiques des droits humains dans le territoire sahraoui occupé ont lieu quotidiennement sans que les promoteurs de-la démocratie dans le monde ne les dénoncent ni ne condamnent ceux qui les perpètrent. Même si l'on peut comprendre, sans évidemment y souscrire, le réalisme politique de la France, on peut tout de même se poser la question

de savoir pourquoi le «droit d'ingérence» devrait s'appliquer sélectivement? Pourquoi les Sahraouis seraient exclus de cet engagement de la part de ceux qui ont fait de ce droit leur cheval de bataille ?

Ce qui est plus dangereux aujourd'hui, c'est qu'après trente années de conflit, les Marocains tentent de persuader la communauté internationale que le POLISARIO est un mouvement terroriste et que les Sahraouis sont de potentiels membres d'Al Qaeda. Les autorités Marocaines et ceux qui soutiennent leur position saugrenue tentent de persuader le monde entier que l'autonomie est la meilleure garantie contre la menace terroriste (voir The Guardian du 12 mars 2007). Certains essaient à présent de propager l'idée qu'un lien existe déjà entre le Polisario et Al-Qaîda au Maghreb, l'objectif étant de mettre le Polisario sur la liste des mouvements terroristes. En répétant un tel mensonge on espère le transformer en réalité. Or, envisager cette hypothèse c'est aussi accuser l'Algérie de soutenir le terrorisme dans la région du Maghreb-Sahel alors qu'elle est considérée par les Etats-Unis comme étant à la pointe de cette lutte antiterroriste après en avoir été la première victime. On argue même que l'Algérie a ramené la Russie dans la région (après l'achat par l'Algérie de l'armement russe) comme si l'on vivait à l'époque de la guerre froide. Qui est dupe ? L'argument n'est recevable que pour eux qui méconnaissent la genèse de ce conflit et ignorent la responsabilité historique et morale de l'Espagne quant à la décolonisation de ce territoire ainsi que les blocages suscités par les puissances externes à la région. Pour faire valoir la position marocaine, certains «analystes» prétendent que puisque le droit international ainsi que les «droits historiques» ont tous deux échoué, seule une autonomie pourrait mettre fin au conflit. Ce qu'ils omettent de mentionner est que, premièrement, ce n'est pas le droit international qui a échoué mais que ce sont les puissances chargées de l'appliquer qui en ont empêché son application. Deuxièmement, concernant les «droits

historiques» du Maroc, l'on doit se référer à l'opinion rendue par la Cour Internationale de Justice en 1975 qui démontre bien que le Maroc n'en a en fait aucun. Troisièmement, l'autonomie proposée par Rabat est une version déguisée de l'annexion pure et simple, puisque le Sahara demeurera sous la souveraineté de la monarchie et les Sahraouis ses sujets. Ceux qui font de l'autonomie la seule voie possible à une solution ont échafaudé des scénarios qui soit disant permettraient aux Sahraouis de jouir de leurs droits dans le royaume chérifien.

La question que l'on peut se poser est : comment un pays qui réprime les Sahraouis avec tant de brutalité serait prêt à leur accorder une autonomie ? En supposant que l'autonomie soit accordée aux Sahraouis sans que ceux-ci ne l'aient choisie à travers un référendum d'autodétermination légitime, qui empêcherait le Maroc de renoncer à ses engagements ?

Dans les années 1950, l'Ethiopie avait accordé l'autonomie à l'Erythrée avec un engagement de l'ONU. Mais, lorsque l'Ethiopie, un pays stratégique pour les Etats-Unis à l'époque, décida d'annexer le territoire, nul ne s'opposa à cette décision. Les conséquences furent tragiques pour les deux pays. Le conflit du Sahara Occidental ne sera résolu que lorsque le peuple sahraoui pourra jouir de son droit à l'autodétermination et choisir entre l'indépendance, l'autonomie ou l'intégration au Maroc. La résistance à l'occupant dans les territoires doit continuer afin de faire fléchir les autorités coloniales, mais aussi afin de faire prendre conscience à la communauté internationale les crimes qui sont commis dans les territoires.

Quant à la dernière résolution du Conseil de sécurité de l'ONU (1783 du 31 octobre 2007), elle ne fait que refléter la contradiction entre la volonté des Etats-Unis et de la France de faire avancer la «proposition» marocaine d'autonomie et la prétention de rester attaché au droit international. Ils réitèrent - sans y croire et sans que plus n'y croient - le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Ceux qui font de la promotion de la démocratie leur cheval de bataille devraient d'abord montrer qu'eux-mêmes en respectent les principes fondamentaux avant de les imposer aux autres. On ne peut à la fois soutenir des pays qui violent les droits humains et en même temps crient sur les toits l'universalité de ces droits. Il est tout de même curieux, voire paradoxal, que l'on parle de légalité internationale, d'état de droit, de bonne gouvernance et autres concepts, sans toutefois les appliquer à ses propres alliés. Les droits humains sont universels ou ne le sont pas, tout comme le droit à l'autodétermination est universel ou ne l'est pas.

Par Yahia H. Zoubir

Professeur en relations internationales et management international Euromed Marseille, Ecole de management